



Annexe 1 à l'instruction administrative ICC/AI/2013/001 relative à la gestion des biens et des avoirs

Seuils monétaires à partir desquels les « articles particuliers » sont considérés comme avoirs

<u>Catégorie d'avoirs</u>	<u>Description générique</u>	
Section des services généraux	<u>Appareils ménagers</u>	300 €
	Exemples :	
	Aspirateur	300 €
	Gros appareils électroménagers (Lave-vaisselle, réfrigérateur, lave-linge, sèche-linge, etc.)	300 €
	Exception :	
	Climatiseur	100 €
	<u>Matériels divers</u>	300 €
	Exemples :	
	Cercluse	300 €
	Transpalette	300 €
Balances	300 €	
Exceptions :		
Jumelles	100 €	
GPS	100 €	
<u>Matériel de bureau</u>	300 €	
Exemples :		
Calculatrice	300 €	
Caisse enregistreuse électronique	300 €	
Détecteur de fausse monnaie	300 €	
Dictaphone	300 €	
(composé d'un appareil enregistreur, d'un lecteur et des accessoires)		
Relieuse	300 €	
Tableau d'affichage électronique	300 €	
Étiqueteuse	300 €	
Machine à plastifier	300 €	
Lecteur de microfiches	300 €	
Massicot	300 €	
Étiqueteuse d'adresses	300 €	
Poinçonneuse	300 €	
Écran, projecteur	300 €	
Scelleuse et gaufreuse (documents)	300 €	

	Déchiqueteuse de papier	300 €
	Tampon (date/heure)	300 €
	Machine à transcrire	300 €
Exceptions :		
	Compteuse de monnaie	100 €
	Photocopieur	100 €
	Rétroprojecteur	100 €
	Coffre	100 €

Matériel photographique 300 €

Exemples :

Accessoires pour appareil photo 300 €
(étui, viseur à prisme, rangement pour diapositives, exposimètre, photomètre, armoire de séchage)

Objectif 300 €
(système de mise au point automatique, zoom motorisé, zoom, caméra vidéo, téléconférence, appareil photo numérique)

Exception :

Appareil photo 100 €
(instantané, 35mm, numérique)

Matériel de sécurité 300 €

Exemples :

Système d'alarme 300 €
(sirène manuelle, alerte d'incendie)

Détecteur de métaux 300 €

Accessoires de sécurité 300 €
(chargeur de la commande de sirène d'alarme, activateur de la commande de sirène d'alarme, matériel de lutte contre l'incendie, appareil respiratoire isolant)

Appareils à rayons X 300 €
(bagages)

Matériel audio et vidéo 300 €

Exemples :

Table de mixage (studio) 300 €

Enregistreur audio 300 €
(cassette ou numérique)

Répartiteur (professionnel) 300 €

Système de musique 300 €
(karaoke, lecteur CD)

Haut-parleur 300 €

Interphone 300 €

	Convertisseur	300 €
	Amplificateur	300 €
	Caméra vidéo (numérique, caméscope)	300 €
	Radio (portative) (AM, FM, radio à ondes courtes)	300 €
	Enregistreur de cassettes vidéo	300 €
	Accessoires vidéo (adaptateur et objectifs pour camera vidéo, objectifs pour téléconférence)	300 €
	Terminal récepteur télévisuel (composé d'un récepteur, d'une antenne parabolique et de supports de montage)	300 €
Exceptions :		
	Lecteur de disque (Blu-Ray, DVD, CD)	100 €
	Télévision (petit, moyen ou grand écran)	100 €
Section des technologies de l'information et des communications	<u>Matériel de diffusion</u> Exemples :	300 €
	Amplificateur (audio)	300 €
	Antenne (bande FM)	300 €
	Équipements d'installation pour radiodiffusion	300 €
	Matériel de radiodiffusion	300 €
	Récepteur de radiodiffusion	300 €
	Émetteur de radiodiffusion	300 €
	Système de télévision en circuit fermé (caméras de surveillance, enregistreur, moniteur vidéo, système de sécurité vidéo, interrupteur de sécurité)	300 €
Exceptions :		
	Moniteur vidéo (pour studio)	100 €
	Matériel vidéo pour studio	100 €
	<u>Matériel de transmission de données</u> Exemples :	300 €
	Terminal de commutation de messages	300 €
	Module de commutation de messages	300 €
	Modem (interface radio)	300 €

<u>Équipements d'installation et accessoires</u>	300 €
Exemples :	
Amplificateur	300 €
Équipements d'installation pour communications	300 €
Console de télécommande	300 €
Abri pour matériel de communication	300 €
Appareil d'amélioration vocale	300 €
Exceptions :	
Armoires pour matériel électronique	NÉANT
Duplexeur	NÉANT
Socle de fixation pour matériel de communication	NÉANT
<u>Matériel de liaison</u>	300 €
Exemples :	
Modem à spectre étalé	300 €
Répéteur téléphonique (terrain)	300 €
Terminal téléphonique (terrain)	300 €
Terminal multi-canaux	300 €
<u>Alimentation électrique</u>	300 €
Exemples :	
Onduleur	300 €
Conditionneur de tension de secteur	300 €
Alimentation pour matériel de communication	300 €
Convertisseurs statiques (redresseurs)	300 €
Boîtiers d'interrupteur	300 €
Régulateurs de tension	300 €
Exceptions :	
Accumulateurs pour matériel de communication	NÉANT
Panneaux ou piles solaires	NÉANT
<u>Matériel de communication par satellite</u>	300 €
Exemples :	
Amplificateur à haute puissance (satellite)	300 €
Amplificateur à faible niveau de bruit (satellite)	300 €
Antenne, station terrienne de satellites	300 €
Bloc-convertisseur à faible bruit (satellite)	300 €

Transposeur de fréquence (satellite)	300 €
Circuit d'attaque (satellite)	300 €
Ligne de service technique	300 €
Bornes Inmarsat	300 €
Équipements améliorés Inmarsat	300 €
Modem satellite	300 €
Disjoncteur pour modem satellite	300 €
Multiplexeur (satellite)	300 €
Alimentation (satellite)	300 €
Commutateur de redondance (satellite)	300 €
Amplificateur de puissance RF (satellite)	300 €
Disjoncteur RF (satellite)	300 €
Terminal de communication (satellite)	300 €
Station terrienne de satellites	300 €
Récepteur satellite	300 €
Système de poursuite, antenne satellitaire	300 €
Émetteur satellitaire	300 €

Matériel téléphonique

Exemples :

Convertisseur de signaux	300 €
Télécopieur	300 €
Interface de radiotéléphone	300 €
Interface de radiotéléphone	300 €
Radiotéléphone	300 €
Poste opérateur (téléphone)	300 €
Appareil téléphonique	300 €
Système de messagerie vocale	300 €

Exceptions :

Système de cryptage des lignes	100 €
Appareil téléphonique, communication cellulaire (Blackberry, iPhone, QTEK)	100 €
Téléphone satellitaire	100 €
Téléphone portable	NÉANT

<u>Matériel d'essai et d'atelier</u>	300 €
Exemples :	
Tous les matériels d'essai et d'atelier	300 €
<u>Matériel de radiotélécommunications</u>	300 €
Exemples :	
Bippeur	300 €
Décodeur de signaux de téléappel	300 €
Radar au sol	300 €
Radar maritime	300 €
Matériel HF	300 €
Exceptions :	
Récepteur, VHF, UHF, HF, bande aérienne	100 €
Émetteur, UHF, VHF, HF	100 €
Contrôleur multiplex	100 €
<u>Informatique</u>	100 €
Exemples :	
Ordinateur de bureau (Bureau, ordinateur portable, serveur)	100 €
Assistant numérique personnel Palm/Handtop	100 €
Matériel de traitement de texte	100 €
Exception :	
Écran	300 €
<u>Réseau</u>	300 €
Exemples :	
Adaptateur de réseau	300 €
Analyseur de réseau	300 €
Concentrateur de réseau	300 €
Concentrateur Ethernet	300 €
Répéteur réseau	300 €
Routeur réseau	300 €
Émetteur réseau	300 €
Commutateur de réseau	300 €
Accessoires réseau, autres	300 €

<u>Périphériques</u>	300 €
Exemples :	
Boîtier de commutation de données	300 €
Modem	300 €
Scanneur	300 €
Disque de stockage	300 €
Périphérique de stockage sur bande	300 €
Système UPS	300 €
Système d'alimentation sans coupure (UPS)	300 €
Armoire d'accumulateurs (UPS)	300 €
Exceptions :	
Lecteur de codes à barres	100 €
CD-ROM et lecteurs optiques	NÉANT
<u>Imprimante</u>	100 €
Exemples :	
Imprimante grand format	100 €
Imprimante de bureau	100 €
Exceptions :	
Étiqueteuse de code à barres	300 €
<u>Systemes</u>	100 €
Exemples :	
Système de classement, scanneur et imprimante	100 €
Système d'identification Sign Pad	100 €
Système d'identification, imprimante vidéo	100 €
Système d'identification, appareil photo numérique	100 €

Note :

- Seuil : Valeur minimale déterminant si un article de ce type doit être considéré comme avoir.
- NÉANT : Les articles de ce type ne sont pas considérés comme étant des avoirs, mais des biens durables.
- 300 € : Les articles d'une valeur supérieure ou égale à 300 euros sont considérés comme étant des avoirs (articles particuliers ou articles tentants).
- Certains articles ne figurant pas dans cette liste peuvent néanmoins être considérés comme « tentants » de par leur nature. Dans ce cas, il reviendra au secrétaire du Comité de contrôle du matériel de décider de les inclure dans la catégorie des articles particuliers.